



**Syndicat CGT des dockers et travailleurs assimilés du port
De
Saint-Nazaire - Montoir de Bretagne**

Préavis de grève

Camarades,

Comme à plusieurs reprises ces dernières années, une agression physique a malheureusement encore eu lieu contre l'un de nos adhérents pour seul motif sa syndicalisation à la CGT.

Pour rappel, La liberté syndicale est un droit fondamental reconnu par la Constitution : Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et **adhérer au syndicat de son choix**. C'est une liberté universelle proclamée par les traités internationaux, notamment la Convention européenne des droits de l'homme.

Afin de mettre un terme à ces agissements et de faire respecter notre liberté syndicale, l'ensemble des syndicats CGT de Nantes et Saint-Nazaire (GPM, GMOP, DOCKERS) ont décidé :

**Arrêt de travail de 4 heures (de 12h à 16h)
Le Vendredi 1^{er} Juin 2018**

Suppression des heures supplémentaires et des dérogations

La Fédération Nationale des Ports et Docks a pris également en charge ce dossier, une décision commune sera prise dans les jours à venir dans l'ensemble des ports Français afin d'apporter soutien et solidarité à nos camarades victimes de ces actes mais également mettre la pression sur le patronat local qui ont connaissance de ces agissements. « Anti-cégétiste ».

**Tous unis, combatifs et solidaires au sein de la Fédération Nationale des Ports et Docks
C.G.T.**

Recevez, Chers Camarades, notre salut fraternel et syndicaliste.

Le Secrétariat.